



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA CONCEPTION

AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
17 AOÛT 2022 À 18H30**

Conformément à l'article 956 du Code municipal, une séance extraordinaire sera tenue par le conseil municipal le 17 août 2022 à compter de 18h30 à la salle du conseil de La Conception au 1371, du Centenaire, La Conception.

Donné à La Conception le 15 août 2022

Josiane Alarie
Directrice générale
et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Josiane Alarie de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site de la Municipalité le 15 août 2022 à 13h30.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15 août 2022.

Josiane Alarie
Directrice générale
et greffière-trésorière